

L'ESIREIMS est habilitée à percevoir des **dons financiers**.

En tant qu'entreprise, vous avez la possibilité de contribuer activement à la formation des talents de demain en soutenant l'école ESIREIMS par un don financier.

Ce geste n'est pas seulement un investissement pour l'avenir, mais également une opportunité fiscale, les dons à notre établissement sont déductibles de vos impôts dans le cadre de la loi sur le mécénat.

Votre soutien permet de financer des équipements de pointe et des projets innovants qui forgeront les ingénieurs et chercheurs de demain.

Un don, c'est bien plus qu'un simple geste : c'est un acte qui aura un impact durable sur le développement technologique et scientifique.

Engagez-vous dès aujourd'hui pour participer à la construction d'un avenir plus technologique, plus responsable et plus durable.

L'ESIREIMS dispense 5 formations:

- Ingénieur Packaging/ Emballage et conditionnement - ex ESIEC
- Ingénieur Énergétique
- Ingénieur Génie urbain et Environnement
- Master Urbanisme et Aménagement
- Classe préparatoire intégrée Licence Sciences pour l'ingénieur

Si vous avez des interrogations, contactez-nous à l'adresse suivante :
stephanie.odof@univ-reims.fr ou esireims-contact@univ-reims.fr

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous présenter plus en détails le fonctionnement de l'ESIREIMS.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à notre école, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Serge ODOF
Directeur de l'ESIREIMS

